

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

PREFECTURE
Secrétariat général
Coordination interministérielle
☎ : 04.68.51.67 60

ARRETE N°
portant inscription au titre des monuments historiques
d'objets mobiliers situés sur la commune de Bouleternère.

LA PRÉFÈTE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre national du Mérite,
Chevalier du Mérite agricole,

VU le code du patrimoine, Livre VI, Titre I et II,

VU l'avis de la Commission départementale des Objets Mobiliers des Pyrénées-Orientales du 05/12/2014,

SUR proposition de M. le Secrétaire général de la préfecture,

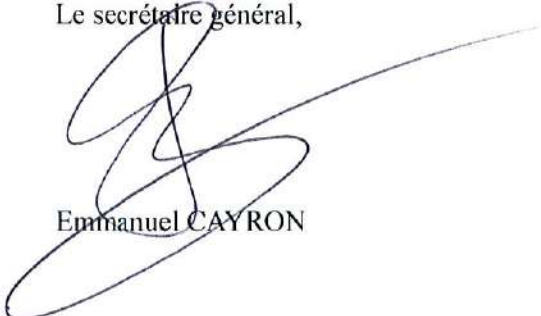
ARRETE

ARTICLE 1 : Sont inscrits au titre des monuments historiques les objets mobiliers suivants, situés sur la **Commune de Bouleternère, église paroissiale Saint-Sulpice :**

- Monument de la Semaine Sainte : statue du Christ aux liens (ou Christ à la colonne), carton-pâte : peint, doré ; bois : peint ; corde ; fer, H : 128 cm x l : 44 cm x p : 34 cm, XIX^e siècle, propriété de la commune.
- Monument de la Semaine Sainte : statue du Christ aux liens, carton-pâte : peint, doré ; bois : peint ; corde, H : 128 cm x l : 44 cm x p : 34 cm, XIX^e siècle, propriété de la commune.
- 4 éléments d'un décor de la Semaine sainte, peinture à la détrempe sur toile tendue sur châssis, carton, XIX^e siècle, peintre anonyme, propriété de la commune ; à savoir :
 - tableau du Mont Golgotha, H : 250 cm x l : 135 cm.
 - 2 colonnes, H : 295 cm x l : 54 cm.
 - autel, H : 80 cm x l : 136 cm x p : 73 cm.
- Tableau : Portrait du cardinal Guadagni, peinture à l'huile sur bois, H : 192,5 cm x l : 110 cm, XVIII^e siècle, propriété de la commune .
- Tableau : Saint François de Sales, peinture à l'huile sur toile, H : 150 cm x l : 115 cm, 2^e moitié XVIII^e siècle, propriété de la commune.

ARTICLE 2 : Le Secrétaire général de la préfecture, le Maire de Bouleternère et le Conservateur des antiquités et objets d'art sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Perpignan, le 19 mai 2015
Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général,



Emmanuel CAYRON